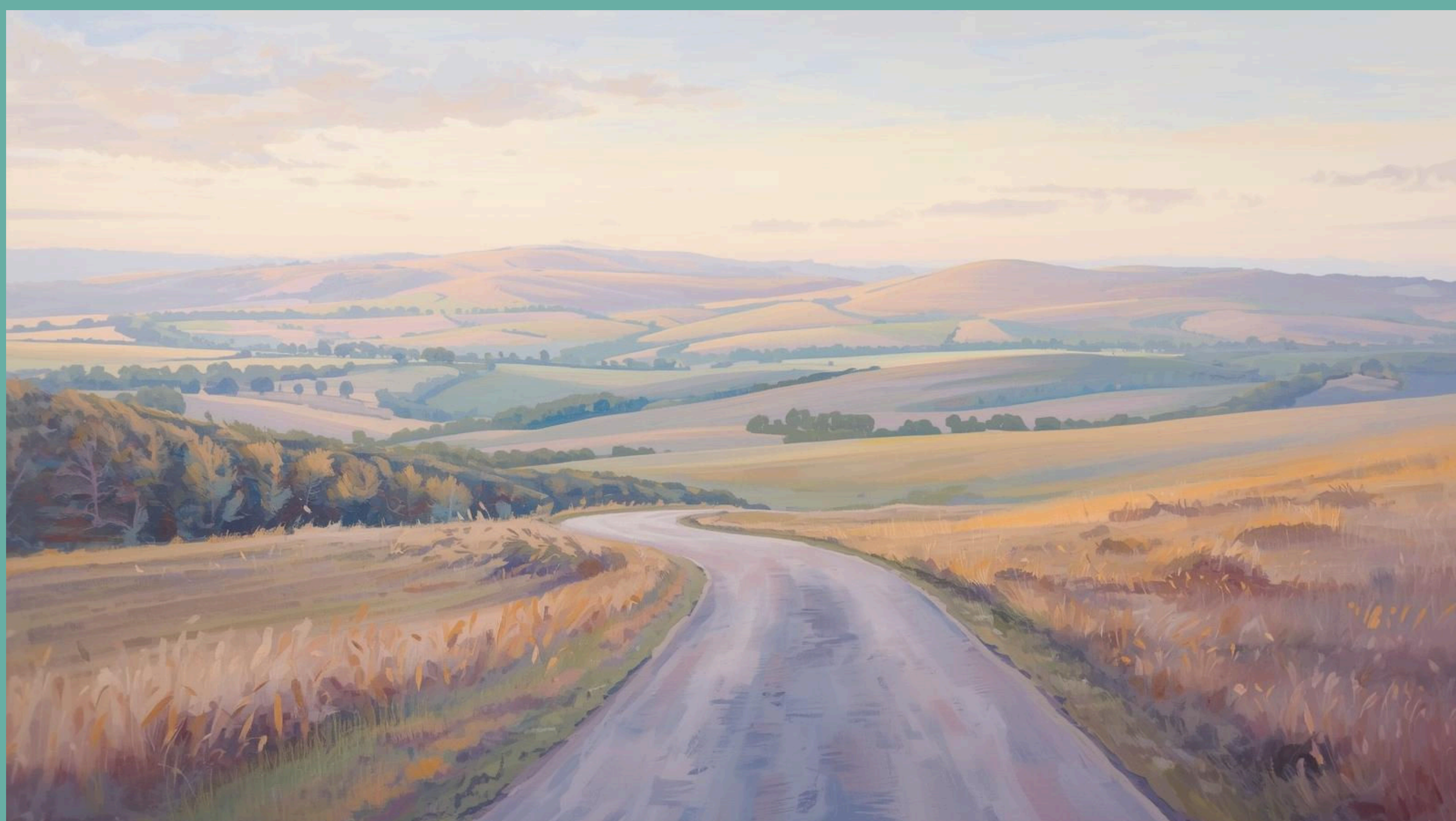




Bilan de compétences

**Construisons ensemble votre projet
inspirant et sécurisant**



Le chemin de mille miles commence par une action

Lao Tseu

**Contact : Géraldine Duquesne
06 49 70 52 46 - g.duquesne@eskelys.fr**

Devenez acteur/actrice de votre parcours : vous êtes unique. Votre bilan le sera également.

J'allie sens de l'écoute et une vision large et approfondie des milieux professionnels acquise à travers plus de 25 ans d'expérience en ressources humaines, management et communication. Je vous accompagne de manière individualisée dans le respect du cadre légal d'un bilan de compétences.

- Une approche concrète, pragmatique et ancrée dans la réalité du monde du travail.
- Des bilans sur mesure, adaptés aux besoins, au rythme et à la culture professionnelle de chaque bénéficiaire.
- Une méthodologie structurée, conforme au cadre légal du bilan de compétences, articulant analyse du parcours, identification des compétences et projection professionnelle réaliste.
- Une restitution claire et opérationnelle, permettant de sécuriser la mise en œuvre du projet professionnel.

Les objectifs du bilan de compétences

Le bilan de compétences a pour objectif de vous permettre de :

- Analyser vos compétences professionnelles et personnelles,
- Mesurer vos aptitudes et vos motivations
- Définir un projet de formation et/ou projet professionnel réaliste et concret
- Apprendre à présenter votre projet professionnel et à valoriser votre profil auprès des entreprises cibles

Un rendez-vous de prise de contact, gratuit, 1h en face à face ou en visio

Toute demande de prestation donne lieu à un entretien d'une heure, gratuit permettant de valider la pertinence du bilan de compétence par rapport aux attentes et besoins individuels et à la transmission d'un devis.

La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires (10 jours en cas de signature du contrat en présentiel). Le planning prévisionnel sera décidé ensemble au démarrage de la prestation.

Le public visé

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics, sans prérequis : salariés en poste et personnes en recherche d'emploi.

Seule une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour répondre aux questionnaires.

Personnes en situation de handicap

La prestation est ouverte à tout public. ESKELYS met tout en œuvre pour faciliter l'accès au bilan de compétences aux Personnes en Situation de Handicap. Nous proposons des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous tenons, par ailleurs, à votre disposition la liste des organismes susceptibles d'accompagner des personnes en situation en handicap dans leur réalisation d'un bilan de compétences sur simple demande. La prestation peut également être réalisée, avec l'accord du bénéficiaire, à distance avec un système de visio-conférence.



Un temps pour vous, vers un plan d'action concret

- Vous avez ébauché un projet professionnel précis (salariat, entrepreneuriat) et souhaitez être accompagné pour en confirmer sa faisabilité et aboutir efficacement et sereinement ?
- Vous avez des pistes d'évolution professionnelle (salariat, entrepreneuriat) ? Vous souhaitez être accompagné pour valider leur pertinence afin de choisir un projet professionnel viable et qui vous correspond pleinement ?
- Vous avez envie d'élargir votre horizon professionnel (salariat, entrepreneuriat) et être accompagné afin d'identifier des pistes d'évolution professionnelle et de choisir le projet qui vous correspond pleinement ?
- Vous avez vécu une rupture de carrière ou un burn-out et envie de rebondir ?

Quel que soit votre besoin, l'accompagnement s'effectue en 3 phases :

1 - Une phase préliminaire :

- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Clarifier vos attentes et enjeux et les traduire en objectifs clairs, précis et partagés
- Clarifier le cadre éthique et la méthodologie personnalisée
- Organiser le bilan de façon pratique (planning, documentation)

2 - Une phase d'investigation :

- Révéler votre capital professionnel
- Identifier vos motivations et vos axes de progression
- Retrouver votre motivation professionnelle
- Elaborer de votre projet professionnel en sécurisant sa faisabilité
- Apprendre à le présenter et le vendre à de futurs employeurs ou partenaires (projet salariat ou entrepreneurial)
- Identifier de pistes alternatives

3 - Une phase de conclusion :

- Finaliser votre projet et établir de votre plan d'actions,
- Valider la synthèse de bilan prévue par l'article L 6313-4

A l'issue du bilan de compétences, vous :

- Recevrez votre synthèse personnalisée
- Remplirez un questionnaire de satisfaction
- Programmerez si vous le souhaitez un entretien de suivi 6 mois environ après la fin du bilan

DUREE : 16H

Les horaires, la fréquence et la durée des rendez-vous sont adaptés à chacun, afin de répondre au mieux aux contraintes et aux besoins individuels.

TARIF : 1700 €HT

Plusieurs types de financements sont possibles. Nous pouvons les étudier avec vous lors de l'entretien d'information

- Plan de développement des compétences de votre employeur
- l'Aide individuelle à la formation (AIF) - France Travail
- Financement personnel

Le bilan de compétences est une prestation définie par un cadre légal. Il aboutit à l'élaboration pas à pas d'un projet professionnel et/ou de formation tout en envisageant des projets alternatifs concrets et réalistes. Il donne lieu à l'élaboration d'une synthèse écrite.

La prestation de bilan de compétences est définie de façon précise par différents textes législatifs et réglementaires :

- Le Code du travail : articles L 6313-1 et R6313-4
- La loi du 5 septembre 2018 (« Loi Avenir professionnel »)

© ESKELYS – Bilan de compétences 2025

Le bénéficiaire du bilan de compétences est protégé par l'article 226-13 du Code pénal sur le secret professionnel.

Le bénéficiaire est le destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ils ne peuvent être communiqués à toute autre personne ou institutions qu'avec l'accord de bénéficiaire.

